



---

# Avis d'audience publique

---

Le 7 février 2012

Réf. : 2012-H-02

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'un jour pour examiner la demande présentée par le Centre canadien de rayonnement synchrotron incorporé (CCRSI) pour renouveler son permis d'exploitation d'un accélérateur de particules. L'installation est située à Saskatoon (Saskatchewan) sur le campus de l'Université de Saskatchewan. Le CCRSI sollicite le renouvellement de son permis pour une période de dix ans.

L'installation du CCRSI produit un rayonnement synchrotron qui sert à des expériences dans divers domaines scientifiques.

Audience : 2 mai 2012

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater,  
Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera webdiffusée en direct depuis le site Web de la CCSN et sera archivée pendant 90 jours.

Le public est invité à faire part de ses commentaires sur la demande du CCRSI. Les demandes d'intervention doivent être déposées au Secrétariat de la Commission d'ici le 2 avril 2012 directement en ligne à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/eng/commission/intervention/index.cfm>, ou à l'adresse ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, **la demande doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire contenant les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement ou par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

Les renseignements personnels, comme l'adresse et les numéros de téléphone, sont essentiels pour établir un lien entre le mémoire et son auteur. Veuillez fournir vos renseignements personnels sur une page distincte si vous souhaitez assurer leur confidentialité. Veuillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public, sur demande auprès du Secrétariat.

Le mémoire du CCRSI ainsi que les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés à l'audience seront disponibles après le 2 mars 2012. Ces documents ne peuvent être téléchargés en ligne. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement depuis le site Web. L'ordre du jour, les transcriptions d'audience et les

renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)